

la liberté de choix en matière de reproduction pour édifier une société digne de ce nom. Une société qui exerce des contraintes sur les femmes dans le domaine de la reproduction ne peut pas prétendre par ailleurs vouloir l'égalité des sexes. Une société qui traite les femmes comme un instrument de reproduction à des fins égoïstes de perpétuation de l'espèce, est une société qui considère les femmes comme des êtres inférieurs et qui refuse de les considérer comme de véritables êtres rationnels. En réalité, le contrôle exercé en matière de reproduction et de sexualité est la preuve que le pouvoir social et politique considère que les femmes sont inférieures aux hommes. Le fait que l'État ait le contrôle sur la capacité de reproduction des femmes les empêche de prendre des décisions fondamentales concernant leur propre vie.

Pour créer un climat propice à l'égalité, il faut absolument être disposé à intégrer les femmes et à leur faire une place dans la société. La Cour suprême du Canada l'a d'ailleurs explicitement reconnu. Dans l'affaire Janzen, elle a jugé que la création d'un milieu de travail "hostile" à cause d'avances sexuelles indésirables était de la discrimination basée sur le sexe. Comme l'a écrit le juge McIntyre dans le cadre de l'affaire Andrews, tenir compte des différences constitue :

... l'essence de la véritable égalité... Pour favoriser l'égalité, il faut édifier une société dont tous les membres sont convaincus d'être considérés par la loi